



DE L'AUTRE CÔTÉ DES CAMÉRAS

CLEFS DE COMPRÉHENSION
DES PRATIQUES DE SURVEILLANCE
EN FRANCE





DE L'AUTRE CÔTÉ DES CAMÉRAS

CLEFS DE COMPRÉHENSION
DES PRATIQUES DE SURVEILLANCE
EN FRANCE

Ce livret a pour objectif de donner un point de vue documenté et illustré de certaines pratiques de surveillance en 2024. Il est joint au jeu **Rien à cacher** mais peut se lire indépendamment de ce support. Il a été rédigé en partenariat avec la LDH (Ligue des droits de l'Homme) et Le Mouton Numérique.

Présenté sous la forme de chapitres indépendants, ce livret permet des lectures multiples par les contenus multimédias qu'il propose, les citations qu'il met en avant et les renvois qu'il effectue vers les sources en fin de livret.

Bonne lecture !

Ce livret est également accessible en ligne à l'adresse :
www.coco-cherry.com/rien-a-cacher-livret



A. Mon intimité, mon choix

Nos rêves intimes, nos liens affectifs, nos correspondances et nos échanges politiques, les images de notre corps, notre dossier médical, nos pratiques religieuses ou sexuelles : pouvoir protéger cette intimité et contrôler comment et avec qui elle est partagée (publiquement, auprès de certains acteurs privés ou aux services de l'État) est fondamental.

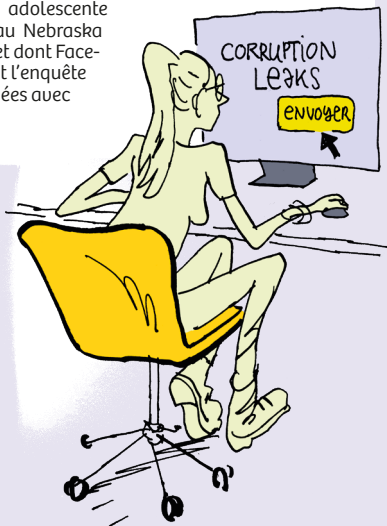
Nos usages numériques rendent accessible une quantité d'informations personnelles sur nous comme jamais auparavant : listes de contacts, positions GPS, messages et conversations, photos, habitudes et éléments de personnalité. Ces informations sont enregistrées par les acteurs commerciaux exploitant des services numériques que nous utilisons et elles peuvent être réquisitionnées par la police lors de procédures judiciaires ou par des agences de renseignement.

Les géants du numérique collaborent régulièrement avec les autorités et liurent des données de correspondances privées échangées sur leurs plateformes qui alimentent les charges à l'encontre des personnes soupçonnées. Comme pour cette adolescente de 17 ans, condamnée en 2022 au Nebraska (États-Unis) pour un avortement, et dont Facebook a livré aux personnes menant l'enquête les messages et les photos échangées avec sa mère.



Aux États-Unis, « la revente déréglée des données personnelles permet de cibler tout individu. Les groupes anti-avortement utilisent cette arme pour harceler les femmes souhaitant recourir ou ayant recouru à l'IVG. »

..... Olivier Tesquet,
journaliste à *Télérama*



Qui peut prétendre être toujours et totalement d'accord non seulement avec les décisions du gouvernement présent mais aussi avec celles de tous les gouvernements futurs ? Les changements politiques peuvent survenir très rapidement. Ce que nous faisons, ce que nous pensons, ce que nous vivons aujourd'hui sera peut-être interdit demain, et nous pourrions tous et toutes faire l'objet d'une répression abusive.

Nos données personnelles collectées par certaines applications mobiles peuvent aussi être vendues. Aux États-Unis, pour quelques centaines d'euros, il est possible d'acquérir les données de géolocalisation des personnes se rendant au planning familial. Ainsi, en 2020, des centaines d'associations anti-avortement s'en sont servi pour harceler et persécuter des milliers de femmes.

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE EST UN DROIT FONDAMENTAL

Sources pp. 22-23 : citation 1 / textes 1 à 5

CONSEIL LIVRE

OBJECTIF ZÉRO



Les participant-es ont deux heures pour disparaître des radars. Relativement facile ? C'est sans compter les agents de Fusion qui sont lancés-és à leurs trousses. Drones, algorithmes prédictifs, capteurs de reconnaissance faciale et de mouvement... Fusion est sûre de les débusquer. Mais une jeune femme va leur donner du fil à retordre. Fable sans concession sur les dérives de l'I.A., *Objectif Zéro* est surtout un formidable roman d'aventures impossible à lâcher.

Anthony McCarten, Denoël, 2023, 464 pages

B. Surveiller pour museler les contestations

L'une des caractéristiques d'un régime dit démocratique est de permettre aux avis divergents d'exister, de faire vivre des débats contradictoires dans l'espace public. La manifestation est un moyen d'expression qui peut être utilisé pour interpeller les élu-es et exprimer son opinion. En France, elle fait partie de nos droits constitutionnels essentiels.

Certaines pratiques de surveillance visent les personnes qui manifestent et permettent, par exemple, leur arrestation de manière arbitraire avec l'objectif clair de les museler. Ces pratiques, qui font pression sur les oppositions politiques, mettent à mal notre modèle de société. Cela nous impacte tous et toutes.

Lors du mouvement des « gilets jaunes », aux revendications de justice sociale, l'État a eu recours à une surveillance massive pour mettre sur écoute et géolocaliser les personnes actives du mouvement. Durant la seule journée du 8 décembre 2018, 724 personnes ont été placées en garde à vue dans toute la France, souvent avant même qu'elles n'aient commencé à manifester.



« Le seul fait de participer à ces mouvements est suspect, il y a une surveillance de tous ces réseaux et un gèle incroyable. La prévention des troubles à l'ordre public ne peut pas justifier un tel niveau de flicage. »

..... Avocat-es de prévenu-es lors des manifestations anti-bassines de 2023



PROTÉGER LA VIE PRIVÉE,
C'EST AUSSI PROTÉGER LES
PERSONNES QUI PORTENT
LES REVENDICATIONS
DÉMOCRATIQUES CONTESTANT
L'ORDRE ÉTABLI



« Dire que votre droit à la vie privée vous importe peu car vous n'avez rien à cacher revient à dire que votre liberté d'expression vous importe peu car vous n'avez rien à dire. Même si vous n'utilisez pas vos droits aujourd'hui, d'autres en ont besoin. »

..... Edward Snowden, lanceur d'alerte



Sources pp. 22-23 :
citations 5, 8 / textes 5 à 8

C. Des mesures de surveillance

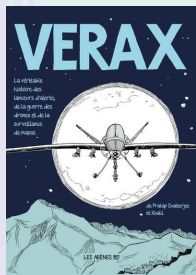
Certains événements marquants de l'actualité incitent les gouvernements à faire passer des lois sécuritaires toujours plus restrictives pour les libertés. Dans de nombreux cas, ces lois servent d'autres fins que celles initialement mises en avant pour les faire adopter.

Fin 2015, le gouvernement se sert des pouvoirs d'exception octroyés par l'état d'urgence instauré suite aux attentats de novembre 2015 pour cibler les écologistes mobilisé-es en vue de la COP21. Des personnes ont été arbitrairement assignées à résidence, perquisitionnées, ou placées en garde à vue, hors de tout cadre et contrôle judiciaires. C'est ce qui s'est passé pour ce militant rennais qui s'est vu interdire de quitter son domicile au motif d'avoir été fiché comme participant à une manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame-des Landes près de deux ans auparavant.

De façon tout aussi préoccupante, des écologistes qui manifestent en 2021 contre les méga-bassines des Deux-Sèvres ou qui ont dégradé une usine Lafarge en 2022 sont la cible de techniques d'enquêtes hors norme (mises sur écoute, filatures, logiciel espion, reconnaissance faciale, balise GPS) et de restrictions de libertés permises par les lois sécuritaires. Ce sont ces mêmes lois et ces mêmes méthodes, initialement adoptées pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé, qui répriment les militant-es et les mouvements écologistes.

CONSEIL BD

VERAX



Verax : pseudonyme d'Edward Snowden. En latin : « Celui qui dit la vérité ». Après les attentats du 11 septembre 2001, les services de sécurité américains (CIA, NSA, FBI) se lancent dans une course folle à la surveillance de masse. À travers une enquête journalistique édifiante, **Verax** dévoile le fonctionnement des grandes agences de renseignement et dénonce les dérives du complexe militaro-industriel américain, comme l'utilisation abusive des drones qui tuent chaque année des centaines de personnes innocentes.

Khalil Pratap Chatterjee, Les Arènes, 2019, 237 pages

de militant-es disproportionnées

Ces lois dites « d'urgence », « antiterroristes » ou « expérimentales » sont rarement remises en cause et participent de la dérive autoritaire de l'État. On appelle ce phénomène « l'effet cliquet » car, comme la métaphore le suggère, une fois la loi d'exception mise en place, il y a rarement de retour en arrière. En 2017, le gouvernement met fin à l'état d'urgence, mais il intègre une partie des mesures exceptionnelles dans le droit commun.

Cet effet cliquet législatif va de pair avec une plus grande acceptabilité. Les caméras de surveillance font désormais partie de notre quotidien alors qu'elles étaient vigoureusement contestées lors de leur législation en 1995.



L'enquête sur les personnes qui décrochent les portraits d'Emmanuel Macron pour contester l'inaction climatique du gouvernement en 2018 est prise en charge par le parquet antiterroriste. « Cette qualification de terroristes a provoqué de la stupéfaction et de la colère chez les militants dans la mesure où ils rejettent sans ambiguïté les atteintes contre les personnes. »

..... Sylvie Ollitrault,
directrice de recherche au CNRS et
spécialiste des mobilisations
environnementales



« Vidéosurveillance, analyse des données téléphoniques, réquisitions aux réseaux sociaux, relevés ADN, virements bancaires, traceurs GPS... La liste paraît infinie. Elle donne une idée de la puissance que peut déployer l'État à des fins de surveillance, dans un dossier visant avant tout des militants politiques », à propos de l'affaire de l'usine Lafarge.

..... La Quadrature du Net

Sources : citations 9, 11 / textes 9 à 13

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE, C'EST
IMPOSER DES LIMITES ET UN CADRE
CONTRAIGNANT AU POUVOIR DE
SURVEILLANCE, TOUT EN VEILLANT À
LA PROPORTIONNALITÉ DES LOIS

D. Être surveillé·e induit une autocensure

La surveillance n'est jamais une simple « observation passive ». En surveillant une personne, l'objectif est de contrôler ses actions. Plus on dispose d'informations sur des personnes, plus on dispose de pouvoir sur elles. Plus un gouvernement surveille sa population, plus il peut limiter ses possibilités d'actions et disposer de pouvoirs face aux contestations.

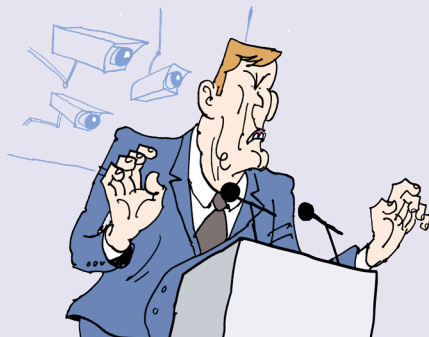
La surveillance se traduit aussi par des mesures très concrètes pour les personnes qui en sont la cible. Une garde à vue, c'est une privation soudaine de liberté pendant plusieurs heures. Une perquisition, c'est un réveil brutal au petit matin, une violation de l'intimité, un logement mis sens dessus-dessous. « Vers 8 heures, jeudi, un ami ouvre la porte, il se fait menotter. Puis deux flics braquent leur arme sur moi et me disent "à genoux !" », ainsi commence le récit d'un défenseur de l'environnement perquisitionné en amont de la COP21. « Ils devaient être une trentaine de policiers. Ils ont fouillé partout, vidé les placards, soulevé les lits, cherché dans nos papiers. Mais ils n'ont rien trouvé. »

Le sentiment d'être surveillé et la peur de subir de telles atteintes induisent un contrôle de soi qui a un effet « paralysant » (on parle de « *chilling effect* ») et qui vient limiter l'expression des opinions ou la diversité des comportements. Ainsi, dans un espace public surveillé, chaque individu aura tendance à se conformer à la norme sociale qui lui semblera celle attendue dans ce contexte. Il s'agit parfois d'une autocensure qui conduit à adopter un discours ou un comportement jugés plus « conformes ».

Sources pp. 22-23 : citations 12, 14 / textes 12 à 15

« La répression, c'est aussi ça : la peur qu'elle provoque. Ce sont les angoisses, les sacrifices dans sa vie quotidienne, l'obligation de faire attention à ses communications. »

.....Chloé Gerbier,
juriste spécialiste du droit
de l'environnement



« L'usage des drones, outils particulièrement intrusifs, serait susceptible de porter notamment atteinte à la liberté de manifester. La Défense des Droits considère que l'État doit assurer que ces dispositifs ne dissuadent pas les personnes qui souhaitent participer à des réunions de le faire. »

..... Claire Hédon,
Défense des droits

PROTÉGER
LA VIE PRIVÉE,
C'EST PROTÉGER
LA DIVERSITÉ
DES OPINIONS

CONSEIL SÉRIE

BLACK MIRROR

N SÉRIE

BLACK MIRROR

Black Mirror est une série télévisée britannique. Chaque épisode montre les dérives, réelles ou supposées, d'outils informatiques et leurs conséquences sur la société. Par exemple, dans l'épisode 1 de la saison 3, nommé *Chute libre*, la société est régie par une note donnée à chaque individu. Dans l'épisode 5 de la saison 3 nommé *Men against fire*, les forces armées chassent des mutants humanoïdes... jusqu'à ce qu'une autre réalité soit découverte.

Joe Wright, Channel 4 / Netflix,
2016, ~60 minutes

CONSEIL DOCUMENTAIRE

TOUS SURVEILLÉS : 7 MILLIARDS DE SUSPECTS



Des caméras à reconnaissance faciale nigérianes à la répression chinoise des Ouïghours, **Tous surveillés : 7 milliards de suspects** dévoile la relation incestueuse entre les industriels de la sécurité et les grandes puissances, avec un constat glaçant : le totalitarisme numérique est pour demain.

Sylvain Louvet, ARTE France / Capa Presse,
2020, 89 minutes

E. La vidéosurveillance algorithmique dans l'espace public : toujours plus d'arbitraire policier

La vidéosurveillance algorithmique (VSA) est expérimentée dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. C'est une technique qui combine vidéosurveillance traditionnelle et logiciels dits « d'intelligence artificielle » pour analyser et interpréter automatiquement les images capturées par les caméras et générer des alertes aux forces de l'ordre en cas de détection de comportements jugés anormaux.

La VSA cible les comportements dans l'espace public que le logiciel juge « anormaux », qu'ils constituent ou non un délit comme la mendicité, le vol ou les réunions statiques. À titre d'exemple, la Régie autonome des transports parisiens (RATP) a expérimenté en 2019 un système censé lutter contre les vols à la station Châtelet - Les Halles en repérant les personnes statiques pendant plus de 5 minutes, considérant cette attitude suspecte. Cette technologie se focalise donc sur le mode de vie des personnes qui passent le plus de temps hors de leur domicile, souvent celles qui ont peu d'accès à des lieux privés en raison de ressources limitées. Elle renforce l'idée que les populations les plus précaires n'ont pas leur place dans l'espace public.



« Aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de dispositifs de vidéoprotection et le niveau de la délinquance commise sur la voie publique, ou encore les taux d'élucidation. »

..... Cour des comptes

Par ailleurs, les algorithmes étant auto-apprenants, ils seront plus à même de détecter ce qu'ils voient fréquemment. Or la plupart des violences sur les personnes se produisent dans des environnements privés non accessibles par la vidéosurveillance. Ainsi, 91% des agressions sexuelles sont perpétrées par une personne connue de la victime, et au domicile de l'une ou l'autre. Malgré l'illusion de sécurité qu'il donne, cet outil n'est pas adapté pour prévenir les crimes et délits les plus graves.

Une caméra de vidéosurveillance coûte à l'achat aux municipalités environ 20 000 euros l'unité, sans prendre en compte le coût de la maintenance, de la supervision, du stockage des données (autour de 9 000 euros par an et par caméra). Malgré la débauche de financements publics depuis des dizaines d'années, tant par l'État que par les collectivités, les études indépendantes menées par des universitaires ont montré que l'efficacité des dispositifs de vidéosurveillance est extrêmement limitée pour ce qui concerne la baisse de la criminalité ou la résolution des enquêtes.

CONSEIL FILM

LA VIE DES AUTRES



Au début des années 1980, en Allemagne de l'Est, l'auteur à succès Georg Dreyman et sa compagne, l'actrice Christa-Maria Sieland, sont considérés comme faisant partie de l'élite intellectuelle de l'État communiste, même si, secrètement, elle et lui n'adhèrent pas aux idées du parti. Le ministère de la Culture commence à s'intéresser à Christa et dépêche un agent secret, nommé Wiesler, ayant pour mission de l'observer. Tandis qu'il progresse dans l'enquête, le couple le fascine de plus en plus... Film multirécompensé d'une très grande maîtrise narrative, *La Vie des autres* fait resurgir les heures sombres de la République démocratique allemande (RDA).

Florian Henckel von Donnersmarck,
Max Wiedemann / Quirin Berg,
2006, 137 minutes

Enfin, la VSA renforce la distance, physique et relationnelle, entre la police et la population. Les interactions se font à travers des écrans. Les agents n'ont plus à comprendre les actions humaines mais à agir en réaction aux alertes des machines. Cette déshumanisation contribue à la réduction de l'empathie et de la compréhension concrète du terrain, pourtant indissociables des missions de protection de la population. Elle ne peut qu'entraîner une augmentation de l'arbitraire répressif.



« La surveillance peut être légale lorsqu'elle est nécessaire, ciblée, fondée sur des preuves suffisantes d'actes répréhensibles, et autorisée par une autorité strictement indépendante, comme un juge. Ce qui n'est pas le cas pour la France qui n'a jamais étudié les résultats de la vidéosurveillance fixe et piéton. »

..... Amnesty International

Sources pp. 22-23 :
citations 17, 22 / textes 16 à 22

PROTÉGER
LA VIE PRIVÉE,
C'EST PROTÉGER
LES PRÉCAIRES
DE L'ARBITRAIRE
DE L'ÉTAT



CONSEIL EXPÉRIMENTATION

LES PROMENADES URBAINES DE TECHNOPOLICE



TECHNOPOLICE

Dans le cadre de la campagne **Technopolice**, des collectifs locaux proposent des balades (notamment à Paris, Marseille ou Bruxelles) durant lesquelles les personnes qui participent sont invitées à relever la présence de caméras de surveillance publiques et privées, d'affichages publicitaires ou encore de mobilier urbain anti-SDF autour d'elles. Elles peuvent les ajouter sur une carte partagée (OpenStreetMap), consultable ensuite aux adresses : carto.technopolice.be ou sunders.uber.space. La démarche est collaborative, chacun-e peut la compléter autour de chez soi.

technopolice.fr



E. Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités

Obtenir les relevés de communication de sa compagne, faire des enquêtes personnelles sur ses collègues, vendre les informations émanant de fichiers policiers à des organisations mafieuses : ces abus policiers avérés sont rendus possibles par la facilité d'accès aux informations privées (identité, immatriculation, antécédents judiciaires, géolocalisation des téléphones portables) et à l'augmentation des pouvoirs octroyés à la police.

Le pouvoir judiciaire, indépendant, devrait être tenu de valider les mesures de surveillance pour en limiter les abus individuels ou politiques. Face à la multiplication des demandes et des outils disponibles, ce principe de validation indépendante relève désormais davantage du vœu pieux que de la réalité. La réponse à cette fuite en avant réside aussi dans le renforcement des contre-pouvoirs, notamment judiciaires, et le refus de certaines pratiques de surveillance bien trop dangereuses pour les libertés comme l'usage de drones, la vidéosurveillance algorithmique ou le contrôle à distance des appareils électroniques à l'insu de leur propriétaire.



« La Commission n'a pas forcément le temps de vérifier les motivations indiquées dans les centaines de demandes d'écoutes téléphoniques. »

..... Membre de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, chargée de donner des avis sur l'utilisation des techniques de surveillance par les services de renseignement



En 2020, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) et la Quadrature du Net ainsi que d'autres organisations ont fait annuler par le tribunal administratif de Marseille la mise en place d'un système de reconnaissance faciale à l'entrée de deux lycées de la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, jugeant la mesure disproportionnée.

En 2023, l'Observatoire des libertés et du numérique, dont la LDH est membre, s'est opposé à la loi proposant de permettre aux forces de police l'activation à distance des objets électroniques. En exploitant des failles de sécurité, elles auraient, par exemple, pu écouter et enregistrer tout ce qui se dit autour du micro d'un téléphone même sans appel en cours. Le Conseil constitutionnel a censuré cette disposition, en limitant son usage.

Comme le montrent ces exemples, les associations de défense des libertés telles que la LDH ou la Quadrature du Net saisissent régulièrement la justice pour s'opposer à des lois ou à des installations de surveillance liberticides. Si ces contre-pouvoirs sont bienvenus, ils ne peuvent pas suffire. Dépendants du travail bénévole de leurs membres et disposant de moyens limités, ils ne peuvent suivre que difficilement l'emballement des dérives sécuritaires.



CONSEIL PODCAST

PROJET SAFARI : L'HISTOIRE DU SCANDALE À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LA CNIL



En 1974, la publication d'un article du journal *Le Monde* révélant l'existence d'un projet d'informatisation des données de l'INSEE provoque une si vive réaction que le gouvernement décide de créer des garde-fous pour garantir la protection des données personnelles face au développement de l'informatique. Parmi ces garde-fous figure la CNIL, la Commission informatique et libertés, qui existe encore aujourd'hui. C'est cette histoire que raconte « **Projet Safari : l'histoire du scandale à l'origine de la création de la CNIL** ».

Marion Bothorel, *L'Heure du Monde*, 2023, 24 minutes

Par ailleurs, la gestion des données personnelles collectées par les administrations est souvent externalisée à des entreprises privées, parfois hors d'Europe. L'État accepte ce faisant de laisser la responsabilité de leur protection à des tiers. En dépit de discours rassurants de l'autorité publique, ces données sont régulièrement la cible d'attaques informatiques quand elles ne sont pas divulguées par inadvertance.

De mars 2021 à janvier 2023, les données personnelles de plus de 10 000 bénéficiaires du RSA, des APL ou encore de la prime d'activité se sont retrouvées disponibles sur Internet. La Caisse d'allocations familiales (CAF) de Gironde a communiqué des informations confidentielles à l'un de ses prestataires. Date de naissance, adresse, situations personnelle, professionnelle et médicale ainsi que celles des enfants et types d'aides perçues ont été mises en ligne par erreur par le prestataire, conduisant à un risque important d'usurpation d'identité.

CONSEIL JEUX VIDEO **ORWELL: KEEPING AN EYE ON YOU**



Orwell: Keeping an Eye on You est un jeu vidéo de simulation dans lequel la personne qui joue assume le rôle d'agent de l'État autoritaire. Lorsqu'une attaque terroriste secoue la capitale du pays, vous allez aider les forces de sécurité à établir le profil d'un réseau de possibles coupables.

Osmotic / Surprise Attack Games, 2016

Sources pp. 22-23 : citations 31, 32 / textes 6, 23 à 32

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE,
C'EST RENFORCER LES MOYENS
DE CONTRÔLE FACE AUX ABUS
POSSIBLES DES INDIVIDUS ET DES
ORGANISATIONS



« Aucune caméra ne peut remplacer la présence humaine dans la sécurisation des lieux qui nécessitent une surveillance particulière. »

LDH (Ligue des droits de l'Homme)





LA SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE, UNE DÉRIVE AUTORITAIRE

Les surveillances abusives menacent notre État de droit. Choisir des pratiques de surveillance généralisée, extrêmement coûteuses, c'est choisir d'investir dans l'appareil répressif plutôt que dans la résolution des problèmes sociaux ou sociétaux. C'est un choix politique qu'il faut questionner.

L'augmentation des moyens et des pouvoirs de surveillance s'inscrit dans un schéma autoritaire de l'État. Elle limite le droit de manifester, le droit de circuler dans l'espace public, le droit de s'exprimer. Elle affaiblit la démocratie.

La société peut vouloir prévenir tous les délits, tous les crimes et résoudre toutes les enquêtes en déployant des technologies de surveillance de plus en plus sophistiquées. Cet objectif est une chimère, et s'en rapprocher implique un contrôle absolu des individus. Obtenir une société sans infraction vaut-il de sacrifier autant de libertés fondamentales ?

NOUS AVONS TOUS ET TOUTES
QUELQUE CHOSE À CACHER.
PROTÉGEONS NOS LIBERTÉS !

CONSEIL VIDÉOS
PÉDAGOGIQUES

LE PARCOURS
DES CEMÉA

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA) proposent différentes ressources (fiches, vidéos thématiques, activités) pour accompagner les plus jeunes à questionner leurs pratiques en matière de sécurité numérique, mais également pour mieux comprendre les enjeux

qui entourent les questions de cybersurveillance dans nos sociétés dites « hyperconnectées ». Retrouvez ces ressources sur Yakamédia, la médiathèque éduc'active des CEMÉA : yakamedia.cemea.asso.fr/univers/comprendre/numerique-media-et-education-citoyennete/cest-quoi-la-cybersurveillance

cemea.asso.fr

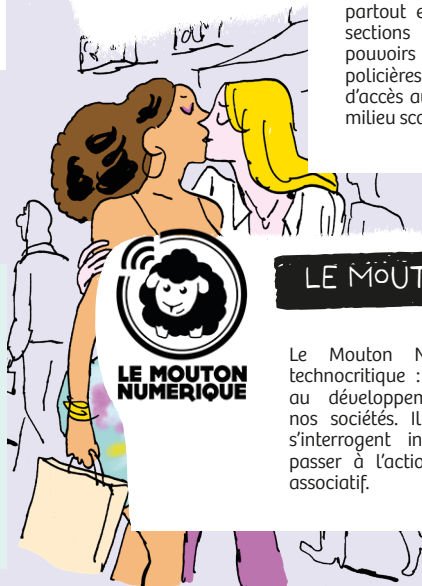
CEMÉA
ÉDUCATION ACTIVE
EN MOUVEMENT

PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS

LDH
(LIGUE DES DROITS DE L'HOMME)



La LDH est une association engagée pour la défense des droits et libertés. Elle agit contre les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations. Elle décline ses actions partout en France par le biais de ses sections locales pour interpellier les pouvoirs publics, observer les pratiques policières, assurer des permanences d'accès au droit ou encore intervenir en milieu scolaire.



LE MOUTON NUMÉRIQUE

Le Mouton Numérique est un collectif technocritique : il explore les questions liées au développement des technologies dans nos sociétés. Il regroupe des personnes qui s'interrogent individuellement et souhaitent passer à l'action dans un cadre collectif et associatif.

1. Droit à l'avortement : aux États-Unis, smartphones et applis se retournent contre les femmes - *Olivier Tesquet, Télérama*, 23 mai 2022
<https://www.terrama.fr/debats-reportages/droit-a-l-avortement-aux-etats-unis-smartphones-et-applis-se-retournent-contre-les-femmes-7010526.php>
2. Facebook helps cops prosecute 17-year-old for abortion - *Devin Coldewey, TechCrunch*, 10 août 2022 [en anglais]
<https://techcrunch.com/2022/08/09/facebook-helps-cops-prosecute-17-year-old-for-abortion>
3. Au Nebraska, trois mois de prison pour une jeune femme ayant avorté illégalement, retrouvée grâce à des messages Facebook - *Inés Gacemi, Libération*, 22 juillet 2023
https://www.liberation.fr/international/amerique/au-nebraska-trois-mois-de-prison-pour-une-jeune-femme-ayant-avorte-illegalement-retrouvee-grace-a-des-messages-facebook-20230722_DIREDRQH5BBXREZOPVH2TQE73U
4. National Abortion Federation Releases 2020 Violence & Disruption Statistics - *National Abortion Federation*, 16 décembre 2021 [en anglais]
<https://prochoice.org/national-abortion-federation-releases-2020-violence-disruption-statistics>
5. Edward Snowden in Nothing to Hide, Marc Meillansoux et Mihaela Gladovic, 2017
<https://www.youtube.com/watch?v=djbuwEtlvlgE>
6. Les extraits du « Côté obscur de la force » : « Pendant la crise des "gilets jaunes", jamais une surveillance aussi massive n'avait été déployée » - *Vincent Nougille, Le Monde*, 9 octobre 2023 [édition abonnés]
https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/09/les-extraits-du-cote-obscur-de-la-force-pendant-la-crise-des-gilets-jaunes-jamais-une-surveillance-aussi-massive-n-avait-ete-deployee_6193380_3232.html
7. Vincent Nougille, Le côté obscur de la force - Enquête sur les dérives du ministère de l'Intérieur et de sa police, pp. 176 à 185, Flammarion, 11 octobre 2023
<https://editions.flammarion.com/le-cote-obscur-de-la-force/9782080421302>
8. Procès de manifestants anti-bassines à Niort : des techniques d'enquêtes dignes du renseignement - *Fabien Lebaucq et Pauline Moullat, Libération*, 5 janvier 2023 [édition abonnés]
https://www.liberation.fr/societe/policier-justice/procès-de-manifestants-anti-bassines-les-enqueteurs-emploient-des-techniques-dignes-du-renseignement-20230105_LMLUDN2NQVE27DFYSECKAORMPM
9. L'actiisme écologiste, nouveau terrain d'expérimentation de la Technopolice - *La Quadrature du Net*, 19 décembre 2023
<https://www.laquadrature.net/2023/12/19/lactiisme-ecologiste-nouveau-terrain-dexperimentation-de-la-technopolice>
10. L'état d'urgence dans le droit commun : quand l'exception devient la règle au mépris des libertés - *Camille Potier et Emmanuel Daoud, Ordre des avocats de Paris*, 27 avril 2021
<https://www.avocatsparis.org/actualites/letat-durgence-dans-le-droit-commun-quand-l-exception-devient-la-regle-au-mepriis-des>
11. Entretien « La répression de la désobéissance civile conduit à du ressentiment » - *Sylvie Ollitrault, Alternatives Économiques*, 10 janvier 2024 [édition abonnés]
<https://www.alternatives-economiques.fr/repression-de-desobissance-civile-conduit-a-ressentiment/00109079>
12. Pressions, répression : pourquoi il devient dangereux d'être militant écologiste - *Lou-Eve Popper, Alternatives Économiques*, 9 janvier 2024 [édition abonnés]
<https://www.alternatives-economiques.fr/pressions-repression-devient-dangereux-detre-militant-eco/00109042>
13. Les militants de la COP21, cibles de l'état d'urgence - *Laurent Borredon et Adrien Pécout, Le Monde*, 27 novembre 2015
https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/11/27/les-militants-de-la-cop21-cible-de-l-etat-d-urgence_4818885_3224.html
14. Avis du Défenseur des droits n°20-13 relatif à la proposition de loi relative à la sécurité globale - *Défenseur des droits*, 21 décembre 2020
https://juriidique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=20331

15. Understanding Chilling Effects - *Jon Penney, The Berkman Klein Center for Internet & Society at Harvard University*, 7 juin 2021 [en anglais]
<https://cyber.harvard.edu/story/2021-06/understanding-chilling-effects>
16. Pourquoi s'opposer à la vidéosurveillance algorithmique ? - *La Quadrature du Net*, 1er avril 2022
<https://www.laquadrature.net/2022/04/01/pourquoi-sopposer-a-la-videosurveillance-algorithmique>
17. Les polices municipales - *Cour des comptes, Chambres régionales et territoriales des comptes*, 20 octobre 2020
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-polices-municipales>
18. La sécurité à l'heure de l'intelligence artificielle - *Camille Gosselin, L'Institut Paris Region*, 6 février 2020
<https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/la-securite-a-l-heure-de-lintelligence-artificielle>
19. Les aides financières liées à la vidéosurveillance - *Éditions WEKA*, 10 février 2014 [sur demande]
<https://www.weka.fr/actualite/securite/livre/blanc/les-aides-financieres-liees-a-la-videosurveillance-1280>
20. Nantes. Le coût des caméras de « vidéoprotection », ça vaut le coup ? - *Lucie Beaupérin, Ouest-France*, 15 octobre 2021
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-le-cout-des-cameras-de-vidioprotection-ca-vaut-le-coup-fe5d3f46-2a95-11ec-bb25-d46a1755b908>
21. L'évaluation des politiques publiques de sécurité : résultats et enseignements de l'étude d'un programme de vidéosurveillance de la Ville de Montpellier - *Guillaume Gormand, Université Grenoble Alpes*, 14 janvier 2020
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02439529/document>
22. Projet de loi « RPSI » sur les drones : insécurité pour les droits humains - *Amnesty International France*, 21 septembre 2021
<https://www.amnesty.fr/presse/projet-de-loi-rpsi-drones-insecurite-pour-les-droits-humains-declaration-publique>
23. Après des agents municipaux, des habitants de Saint-Jory, près de Toulouse, surveillés par la police municipale - *Julie Valin, France 3 Régions*, 25 mai 2023
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/apres-des-agents-municipaux-des-habitants-de-saint-jory-pres-de-toulouse-surveilles-par-la-police-municipale-2780526.html>
24. Un policier de la DGSi impliqué dans un meurtre en bande organisée - *Thomas Prouteau, RTL*, 23 janvier 2023
<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/info-rtl-un-policier-de-la-dgsi-implique-dans-un-meurtre-en-bande-organisee-7900227787>
25. Haurus explique comment il a déjoué les contrôles internes de la DGSi et de la PNU - *Next*, 16 juin 2021
https://next.inrk/brief_article/haurus-explique-comment-il-a-dejoue-contrôles-intermes-dgsi-et-pnu
26. Surveillance Tech Perpetuates Police Abuse of Power - *No Tech For Tyrants*, 7 novembre 2022 [en anglais]
<https://notechfortyrants.org/2022/11/07/new-report-surveillance-tech-perpetuates-police-abuse-of-power>
27. La CNIL donne raison à LQDN sur l'égalité de la surveillance sonore à Orléans - *La Quadrature du Net, Le Club de Mediapart*, 30 septembre 2023
<https://blogs.mediapart.fr/la-quadrature-du-net/blog/300923/la-cnil-donne-raison-lqdn-sur-l-illegalite-de-la-surveillance-sonore-orleans>
28. Les données personnelles de 10 000 allocataires de la CAF mises en ligne sur internet - *Géraldine Hallot, France Info*, 5 janvier 2023
https://www.francetvinfo.fr/internet/securite-sur-internet/cyberattaques/enquete-les-donnees-personnelles-de-10-000-allocataires-de-la-caf-mises-en-ligne-sur-internet_5580477.html
29. Censure de l'activation à distance des téléphones : les sénateurs de gauche saluent la décision du Conseil constitutionnel - *Simon Barbarit, Public Sénat*, 17 novembre 2023
<https://www.publicsenat.fr/actualites/institutions/censure-de-lactivation-a-distance-des-telephones-les-senateurs-de-gauche-saluent-la-decision-du-conseil-constitutionnel>
30. Création de l'Observatoire des libertés et du numérique - *LDH (Ligue des droits de l'Homme)*, 28 janvier 2014
<https://www.ldh-france.org/Creation-de-l-Observatoire-des>
31. Les services de renseignements s'intéressent de plus en plus aux militants - *Nadia Sweeney, Politis*, 16 juin 2023
<https://www.politis.fr/actualites/2023/06/les-services-de-renseignements-sinteressent-de-plus-en-plus-aux-militants>
32. Citoyens sous (vidéo)surveillance - *LDH (Ligue des droits de l'Homme)*, 25 mars 2009
<https://www.ldh-france.org/Citoyens-sous-video-surveillance>



Illustration : Loïc Sécheresse / Conception graphique : Vincent Burger